

AVATIL CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le mandat d'AVATIL

AVATIL travaille avec des adolescents et des adultes qui fonctionnent à un niveau de déficience intellectuelle légère. L'objectif d'AVATIL est de promouvoir le développement de compétences de vie autonome et de développer la confiance nécessaire pour mener une vie indépendante.

Les candidats adultes (18 ans et plus) doivent répondre aux critères suivants :

Le niveau de déficience des candidats est évalué selon leurs compétences de vie pratiques, les résultats de tests psychologiques et un potentiel réaliste de vie autonome dans la collectivité.

Les candidats doivent démontrer leur volonté de participer au programme ainsi que leur motivation à le faire.

Ils ne doivent pas nécessiter de surveillance étroite, ni de supervision pour leurs activités quotidiennes tels que les soins personnels et la prise de médicaments.

Les candidats ayant une déficience intellectuelle et un diagnostic de santé mentale peuvent également être admis au programme. Cependant, leurs limitations au niveau du fonctionnement doivent être principalement cognitives plutôt que de résulter d'un trouble psychiatrique. Les symptômes doivent être bien contrôlés par des médicaments, et les candidats ne doivent pas présenter de troubles de comportement graves. Ils doivent être suivis par un médecin de famille ou par un psychiatre et un plan de soutien d'accompagnement doit être établi avec la ou les personnes qui les ont référés.

Les candidats ayant des problèmes de drogue ou d'alcool ne seront pas acceptés dans le programme.

Les candidats au programme de vie transitoire doivent avoir au moins 21 ans (des exceptions peuvent être faites en fonction du niveau de maturité des candidats). Ils doivent être prêts à coopérer et à accepter les exigences du programme résidentiel. Ils ne doivent pas nécessiter de soins de santé intensifs, ni présenter de troubles de comportement graves, et doivent prendre eux-mêmes leurs médicaments sans supervision. Un plan de soutien et d'accompagnement doit être établi avec la ou les personnes qui les ont référés en cas de changements du niveau de soutien requis.

Les candidats qui demandent des services pour adolescents doivent avoir au moins 15 ans.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.